

# MISE EN PLACE

## Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.

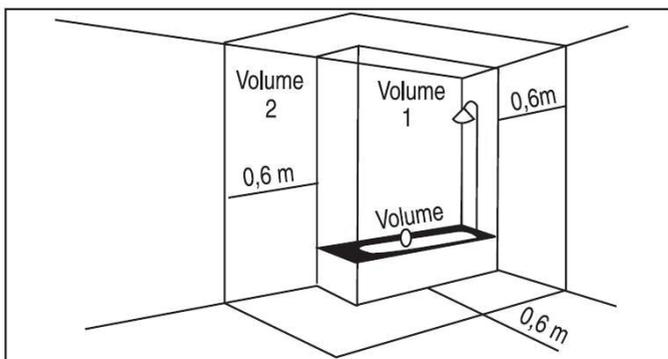
• Pour la fixation de l'appareil, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau (un chauffe-eau 30 litres pèse environ 40 kg une fois rempli).

• Si l'appareil doit être installé dans un local humide ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local. • Installation dans la salle de bains : 4 volumes sont définis pour implanter des appareils suivant leurs caractéristiques.

Nos chauffe-eau électriques peuvent être installés :

- pour les produits sur-évier, en dehors des volumes 0 et 1,
- pour les produits sous-évier, en dehors des volumes 0, 1 et 2,

ci-dessous référencés, selon leur classe suivant **les consignes d'installation de la norme NF C15-100, tableau 701A et règle 701, figure 701A et 701B.** (FIG. 1 ci-dessous)



(FIG.1)

## FIXATION D'UN APPAREIL

Fixation murale : fixer l'étrier sur le mur à l'aide de goujons M6, préalablement scellés et d'écrous M6.

**On ne peut pas inverser le sens de montage d'un chauffe-eau sous-évier ou sur-évier.** (FIG. 2 et 3 ci-dessous).

